



Communiqué de presse

Aix en Provence, le 23 septembre 2015

Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 28 octobre 2015

Une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires est convoquée afin, notamment, d'adopter FUTUREN comme nouvelle dénomination sociale.

L'Assemblée générale extraordinaire se tiendra le :

mercredi 28 octobre 2015 à 10h00

au Moulin de la Récese – CD 19

13122 Ventabren

Les actionnaires sont invités à consulter sur le site Internet de la Société (www.futuren-group.com) l'avis préalable à l'Assemblée générale extraordinaire qui sera publié ce jour au BALO (Bulletin des annonces légales obligatoires), qui contient l'ordre du jour, les projets de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée.

Les autres documents et renseignements relatifs à cette Assemblée générale seront communiqués, mis en ligne et mis à disposition au siège social dans les conditions légales et réglementaires.

À propos de FUTUREN

FUTUREN (anciennement Theolia) est un producteur indépendant d'électricité d'origine éolienne, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur éolien. Le Groupe développe, construit et exploite des parcs éoliens dans quatre pays : l'Allemagne, la France, le Maroc et l'Italie. Au total, le Groupe exploite 832 MW pour son propre compte et pour le compte de tiers.

CONTACT

Elodie Fiorini
Communication & Relations Investisseurs

Tél : +33 (0)4 42 906 596
e.fiorini@futuren-group.com

THEOLIA

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 18 604 071,70 €

Siège social : 75 rue Denis Papin - BP 80199 - 13795 Aix-en-Provence Cedex 3 - France

Tél : +33 (0)4 42 904 904 – Fax : +33 (0)4 42 904 905 - www.futuren-group.com

THEOLIA est cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris sous le code Mnemo : TEO